



CESE Wallonie

Pôle Aménagement
du territoire

AVIS

AT.19.104.AV

Perspective de développement urbain de LIEGE

Avis adopté le 25/10/2019

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 97
pole.at@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur:* Commune de LIEGE
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art.L3353-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation
- *Date de réception du dossier :* 12/09/2019
- *Délai de remise d'avis :* 45 jours
- *Portée de l'avis* La cohérence entre :
 - Les objectifs régionaux visés à l'article L1123-27-1, §4,
 - Les ambitions transversales de la grande ville,
 - Les actions pour lesquelles le collège communal souhaite recevoir la subvention
- *Audition :* 18/10/2019

Projet :

- *Date de prise d'acte par le Conseil communal :* 30/08/2019

Brève description du projet et de son contexte :

La Commune de Liège est située dans la vallée de la Meuse, à la confluence avec l'Ourthe et la Vesdre. Liège est le chef-lieu de la Province de Liège et la capitale économique de la Wallonie. Il s'agit d'une ville dont le rayonnement dépasse ses frontières et s'étend sur une agglomération de 630000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2019, la commune comptait 197327 habitants pour une superficie de 69,39 km².

Les ambitions de la PDU sont :

- Augmenter l'offre en logement sur tout le territoire ;
- Améliorer la qualité des logements et leur adéquation à l'évolution des modes de vie ;
- Faire de Liège une ville piétonne et cycliste ;
- Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air ;
- Verdurer la ville ;
- Développer l'emploi, l'économie, le commerce, le tourisme et le patrimoine.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de Perspective de développement urbain (PDU) de la commune de LIEGE.

Le Pôle estime que les ambitions transversales de la Ville et les actions proposées dans ce projet de PDU sont cohérentes avec les objectifs régionaux décrits à l'article L1123-27-1, §4 du Code de la démocratie locale, la stratégie développée dans le programme stratégique transversal 2019-2024 (PST) de la Ville et différents outils de planification tels que le Plan urbain de mobilité de l'agglomération liégeoise (PUM) et le Programme de redéploiement des espaces publics de qualité (PEP'S). Le Pôle regrette toutefois que ce soit via une présentation orale de la PDU par la Ville aux membres du Pôle que la cohérence avec le PST est clairement apparue. Le dossier n'est en effet pas clair sur ce point.

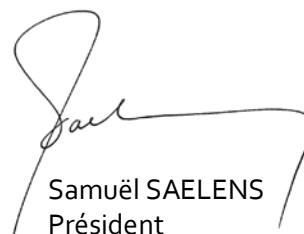
Le dossier aurait également pu mieux mettre en évidence les raisons de cibler l'analyse contextuelle sur quatre priorités (logement, mobilité douce, espaces verts et attractivité économique). La présentation orale a de nouveau permis de mieux comprendre la démarche de la Ville.

Au niveau des quartiers prioritaires, le Pôle estime qu'ils sont cohérents avec les périmètres de rénovation urbaine actuellement définis sur le territoire de Liège et avec différentes politiques menées (mobilité douce...).

Concernant les fiches-actions, le Pôle estime qu'elles sont cohérentes avec les ambitions, mais auraient pu mieux faire apparaître les éventuelles transversalités entre les quatre axes prioritaires. Par exemple, les liens entre les corridors cyclo-pédestres et les trames verte et bleus auraient pu être mieux développés. Il relève également que les fiches-actions relatives à la mobilité douce sont complètes, cohérentes avec les politiques menées (PUM) et sont accompagnées d'indicateurs qui permettront d'évaluer leur efficacité. L'axe prioritaire « attractivité économique » est toutefois moins développé que les trois autres axes.

De plus, il apprécie la bonne dynamique mise en place pour élaborer la PDU, et tout particulièrement la qualité du processus participatif qui a permis à la population de s'approprier le projet.

Le Pôle souligne enfin la bonne qualité du dossier et apprécie plus particulièrement la qualité de la cartographie jointe aux fiches-actions.


Samuël SAELENS
Président